

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

1

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 23 JUIN 2015
AJOURNÉE AU 30 JUIN 2015

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 23 juin 2015 ajournée au 30 juin 2015 à 19 h 30 à la salle Flore laurentienne située au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

SONT PRÉSENTS :

COMMISSAIRES:

Mesdames Diane Fournier, Denise Girard, Myriam Hardy, Carole Lavallée, Catherine Pelletier et Paule Froment

Messieurs Michel Gervais, Benoît Laganière, Serge Mainville, David Miljour et Alain Riendeau

Formant quorum sous la présidence de Mme Carole Lavallée.

COMMISSAIRES REPRÉSENTANT LES PARENTS:

Madame Valérie St-Laurent

Monsieur Michel Rocheleau

SONT ABSENTS :

Madame Aurélie Condrain-Morel

Messieurs Yanick Cyr et Bruno Marcoux

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Raynald Thibeault, directeur général

M. Anthony Bellini, directeur général adjoint

M. Daniel Tremblay, directeur général adjoint

Me Frédérick Roussel, directeur adjoint du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications

M. Éric Lafrance, directeur du Service des ressources matérielles

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOMENT DE RÉFLEXION

La présidente, Mme Carole Lavallée, déclare la séance ouverte.
Il est 20 h 17.

143-CC-2014-2015

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Mme Valérie St-Laurent :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

2

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 23 JUIN 2015
AJOURNÉE AU 30 JUIN 2015

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
5. Période de questions orales du public
12. Affaires du Service des ressources matérielles
 - 12.2 Construction d'une nouvelle école primaire à Brossard, secteur des « C »
 - 12.3 École Gérard-Filion – travaux correctifs des surfaces d'athlétisme
16. Période de questions orales du public
17. Parole aux commissaires
18. Ajournement ou clôture de la séance

PÉRIODE DE QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

Aucune personne n'a pris la parole.

144-CC-2014-2015

**CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ÉCOLE PRIMAIRE À BROSSARD,
SECTEUR DES « C »**

CONSIDÉRANT la lettre du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, émise en date du 7 août 2014, autorisant la Commission scolaire à réaliser le projet de construction d'une école primaire à Brossard, dans le secteur des « C »;

CONSIDÉRANT la résolution 08-CE-2014-2015 adoptée par le Comité exécutif lors de la séance ordinaire du 23 septembre 2014, permettant l'octroi d'un contrat pour le rachat de plans et l'exécution subséquente des services professionnels nécessaires à la construction de cette nouvelle école;

CONSIDÉRANT que le Service des ressources matérielles a procédé à une démarche d'appel d'offres public en deux étapes conformément aux dispositions du *Règlement sur les contrats de travaux de construction des organismes publics*, dans le but d'établir un contrat avec un entrepreneur pour réaliser ce projet de construction;

CONSIDÉRANT que dix (10) entrepreneurs ont déposé un dossier de candidature lors de la première étape de l'appel d'offres, fondée sur une évaluation de la qualité;

CONSIDÉRANT que quatre (4) entrepreneurs ont participé à la deuxième étape de l'appel d'offres, comportant uniquement un prix;

CONSIDÉRANT la recommandation conjointe du Service des ressources matérielles et du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme d'architectes « Leclerc associés architectes inc. » d'octroyer le contrat à l'entrepreneur « Entreprise de construction T.E.Q. inc. »;

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

3

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 23 JUIN 2015
AJOURNÉE AU 30 JUIN 2015

IL EST PROPOSÉ PAR M. Michel Gervais:

- 1° **QUE** le contrat pour l'appel d'offres 059-059-67059 – Construction d'une nouvelle école primaire à Brossard, secteur « C », soit accordé à l'entrepreneur « Entreprise de construction T.E.Q. inc. » pour un montant total de 11 524 000,00 \$ avant taxes, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 29 juin 2015 déposé par le Service des ressources matérielles;
- 2° **QUE** la direction du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée à l'unanimité

145-CC-2014-2015

ÉCOLE GÉRARD-FILION – TRAVAUX CORRECTIFS DES SURFACES D'ATHLÉTISME

CONSIDÉRANT la résolution 128-CC-2012-2013 adoptée par le Conseil des commissaires à sa séance ordinaire du 28 mai 2013, autorisant l'aménagement d'un terrain de soccer/football et d'une piste d'athlétisme à l'École Gérard-Filion;

CONSIDÉRANT que des travaux correctifs sont nécessaires afin que la piste et l'ensemble des surfaces d'athlétisme de l'École Gérard-Filion soient sécuritaires et fonctionnelles;

CONSIDÉRANT que le Service des ressources matérielles a procédé à une nouvelle démarche d'appel d'offres public dans le but d'établir un contrat avec un entrepreneur pour l'exécution de ces travaux correctifs;

CONSIDÉRANT les sommes retenues sur le prix du contrat d'origine;

CONSIDÉRANT que dix (10) entrepreneurs se sont procuré le cahier de charges;

CONSIDÉRANT que quatre (4) entrepreneurs ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme d'ingénieurs «Cima + S.E.N.C.» d'octroyer le contrat à l'entrepreneur « Pavages Métropolitain inc. »;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Denise Girard:

- 1° **QUE** le contrat pour l'appel d'offres 078-278-42139C – Gérard-Filion – travaux correctifs des surfaces d'athlétisme, soit accordé à l'entrepreneur « Pavages Métropolitain inc. » pour un montant total de 862 535,32 \$ avant taxes, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 25 juin 2015 déposé par le Service des ressources matérielles;
- 2° **QUE** la direction du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée à l'unanimité

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

4

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 23 JUIN 2015
AJOURNÉE AU 30 JUIN 2015

PÉRIODE DE QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

Aucune personne n'a pris la parole.

PAROLE AUX COMMISSAIRES

Six commissaires ont pris la parole.

AJOURNEMENT OU CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 20 h 41.

Présidente

Secrétaire générale